

Du journalisme aléatoire ?...

Date : 20 novembre 2014

Le 17 novembre 2014

Daniel MARTIN - Rennes à Rédaction Ouest France - Rennes

Mesdames et Messieurs les journalistes,

La façon dont vous utilisez le terme « *bretillien* » dans vos articles relève de la plus haute fantaisie et frise le ridicule.

Non contents de récupérer tous les « *poilus* » de 14/18, tous les résistants de la 2ème guerre nés en Ille et Vilaine ou ayant passé une partie de leur vie dans ce département et de les affubler de ce substantif ou de cette épithète avec des variations orthographiques qui témoignent de votre ignorance sur la fabrication de ce gentilé fruit de « *l'intense réflexion* » d'un communicateur et d'une commission de pseudo spécialistes désignés par lui dont certains issus de vos rangs, d'autres nés ailleurs en Bretagne mais officiant dans les milieux « *footeux, voileux, cultureux* », leur seul point commun étant de se retrouver dans les loges VIP du Stade Rennais, vous utilisez ce terme de façon totalement aléatoire comme si vous aviez un quota à assurer et qu'il vous faille le caser quelque part au détour d'un titre ou d'une phrase afin de faire plaisir à MM Tourenne et Delanoë.

Les exemples sont multiples. J'en prendrai un seul, relevé ce matin, lundi 17 novembre dans le supplément Sports, à la page 21 : 2 compte rendus de matches de rugby de Fédérale 3 concernant l'un, le SC LE RHEU, l'autre le REC RUGBY. A la fin du 1er, vous faites parler « *l'entraîneur du Rheu* », à la fin du 2ème vous citez « *l'entraîneur bretillien* ».

Je comprends que si vous aviez utilisé le gentilé dans les 2 cas, cela eût pu prêter à confusion, mais je me pose la question : pourquoi l'un est-il désigné et reconnu comme entraîneur de son club ? Pourquoi l'autre est-il considéré comme entraîneur « *départemental* » alors qu'il n'est qu'entraîneur du REC c'est-à-dire du club de rugby rennais ?

Nous sommes donc bien dans l'aléatoire, l'approximatif, en fait le léchage de bottes au Conseil Général dont vous assurez la diffusion de la novlangue.

Je pense que vous feriez mieux de surveiller davantage votre orthographe, de ne pas confondre infinitif et participe passé, de penser aux accords en fonction des auxiliaires, de respecter les règles de syntaxe maintes fois bafouées dans les pages de votre journal (ainsi dans l'expression quel que soit, quel que s'écrit toujours en deux mots et l'adjectif indéfini quel s'accorde avec le sujet inversé du verbe être). J'ai un florilège d'exemples... que je vous adresserai peut être un jour.

Quant au terme « *Bretillien* », on peut espérer qu'une nouvelle majorité au Conseil Général, en mars prochain, remettra en question la décision anti démocratique prise par l'actuelle majorité avant que la disparition totale des départements ne rende caduc le choix d'un gentilé.

Recevez l'expression de mes meilleures salutations

Daniel MARTIN

Professeur agrégé de Lettres... en retraite